

MEYLAN

ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

n°148
avril/mai 2022

DOSSIER

Des jardins familiaux et partagés pour tous les Meylanais !



www.meylan.fr

ACTUALITÉ

Projet Mi-Plaine
Où en-est-on ?

SOLIDARITÉ

Ukraine
Un soutien actif !

EVÉNEMENTS

Biennale
art floral et végétal

CONTACTS

L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors, CS 28001,
38243 Meylan Cedex.
Horaires Lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h 30. Fermeture le samedi.
Accueil téléphonique assuré du lundi au
vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h. 04 76 41 59 00
www.meylan.fr

Formalités administratives

En raison de l'organisation des élections
présidentielles et législatives, le service
Accueil et Citoyenneté fermera à 17 h
les jeudis 9 et 16 juin.

Etat civil

Accueil sur rendez-vous le lundi, 12 h à 17 h,
le mardi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h,
le mercredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h,
le jeudi, 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h,
le vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h.
A noter : en raison de l'organisation des
élections présidentielles et législatives,
l'état civil fermera à 17 h les jeudis 9 juin et
16 juin, la permanence organisée entre 12 h
et 13 h 30 sera supprimée les lundis 25 avril,
13 et 20 juin.

Service urbanisme

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h, les mardis,
jeudis et vendredis ; permanence physique
le jeudi matin de 8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
pris lors d'une permanence téléphonique.
04 76 41 59 38

**Agence postale communale
du Haut-Meylan**

Accueil du lundi au samedi, 8 h 30 à 12 h 15.
3631

Urgence : comment joindre la mairie

Hors des heures d'ouverture :

- Élu(e) de permanence, 06 11 66 24 68
- Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53
- Police municipale, 04 76 41 59 29.

Agents de proximité

- Plaine-Fleurie - Aiguinards - Revirée
Ile d'Amour - Grand-Pré - Buclos :
Rachid Saïdi, 06 13 06 11 81
- Béalières : Pascal Gallego, 06 13 06 11 34
- Charlaix - Maupertuis - Haut-Meylan :
Kévin Wouessidjewe, 06 13 06 13 10

**Accueil des personnes de nationalité
étrangère**

Dossiers de demande de titre de séjour
et naturalisations : préfecture à Grenoble,
etrangers-public@isere.pref.gouv.fr
www.isere.pref.gouv.fr
Attestations d'accueil : permanence du
mardi au vendredi, 8 h 30 à 11 h 30 en mairie.

Permanences gratuites

- Conciliateur de justice : deux fois par
mois, le mercredi de 9 h à 12 h.
- Médiateurs de proximité : les mercredis
de 14 h à 16 h.
- Avocat : deux fois par mois, le jeudi de
16 h 30 à 18 h 30.
- Conseiller juridique : les mercredis de 14 h à 17 h.
- Notaire : une fois par mois le jeudi de 10 h à 12 h.
Pour prendre rendez-vous : 04 76 41 69 52.

Allo Isère Logement

Fruit d'un partenariat entre le Département
et les intercommunalités, ce service gère
les questions sur l'habitat en mettant en lien
avec des professionnels spécialisés délivrant
des conseils gratuits par téléphone ou
sur rendez-vous : 04 58 17 65 09 (numéro
gratuit), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.

EN BREF



Permanences Info Energie

La Ville propose, en partenariat avec
l'Espace Info Energie de l'Isère,
des permanences gratuites de conseils
en énergie. Comment réduire ses
consommations d'énergie et faire baisser
ses factures, mieux isoler son logement,
choisir l'entreprise pour son projet,
prioriser ses travaux ? Quel chauffage
choisir ? Quelles sont les aides financières
nationales et locales... ? Un expert
apportera des réponses à toutes vos
interrogations. Prochaines permanences :
19 mai et 23 juin, de 9 h à 12 h à la mairie.
Prenez rendez-vous au préalable auprès
de l'Espace Info Energie au 04 76 14 00 10.
Plus d'infos sur : www.infoenergie38.org

Collecte de textiles

En complément de l'offre pérenne des
associations et dans ses déchèteries,
la Métropole relance l'opération de
collecte de textiles dans plusieurs
communes, dont Meylan, jusqu'au
29 mai. Depuis son lancement en 2018,
374 tonnes de textiles ont été collectées.
Un chiffre qui peut encore augmenter
puisque chaque année, un habitant jette
7 kg de textiles, soit plus de 3 000 tonnes
par an, qui terminent dans l'incinérateur
plutôt qu'au recyclage. Triez les vêtements,
linges de maison et chaussures dont
vous voulez vous séparer (même usés
ou déchirés), mettez-les dans un sac,
fermez-le bien et déposez-le dans
un des conteneurs. Textiles refusés :
mouillés et souillés par des produits
chimiques. Retrouvez tous les points
de collecte éphémère sur
grenoblealpesmetropole.fr/textile.

Conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour,
comptes-rendus et délibérations
sur www.meylan.fr.
Prochaine séance : lundi 27 juin,
à partir de 18 h, l'Heure citoyenne
débutera à 19 h 30.

A consulter

Recueils des actes administratifs à l'accueil
de la mairie ; arrêtés préfectoraux, de police,
de voirie, ordres du jour et compte-rendus des
conseils municipaux à l'entrée de la mairie.

Meyl'Actu, votre newsletter

Chaque mois, elle vous informe sur
les actions de la Ville et les dates des
événements. Pas encore abonnés ?
Rendez-vous sur la page d'accueil
de meylan.fr.

Vos pages Facebook

Devenez fan de la page Ville de Meylan,
ainsi que de celles de la bibliothèque,
du CINE, de la Maison de la musique,
et soyez informés au fil de l'actualité.

Votre page Instagram

Pour découvrir Meylan sous son meilleur
profil : www.instagram.com/villedemeylan

**YouTube Ville de Meylan,
votre chaîne d'information**

Abonnez-vous à la chaîne YouTube
de la Ville et participez aux chats,
réagissez aux vidéos présentées.

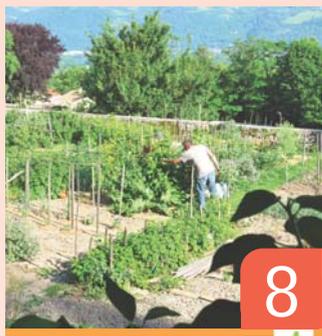
Meylan ma ville, votre magazine

Vous ne l'avez pas reçu, vous souhaitez
un exemplaire supplémentaire ?
Vous pouvez vous le procurer dans
les équipements communaux, à l'Hôtel
de ville, dans plusieurs boulangeries.
Disponible en téléchargement
et en version sonore sur meylan.fr.
Prochaine parution : mi-juin 2022.

NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE

- Déchets – Ressourcerie : 0 800 50 00 27
- Demandes médicales : 0810 15 33 33
- Drogues info-service 24h/24 : 0 800 231 313
- Femmes victimes et témoins de violences conjugales : 3919
- Gendarmerie : 04 76 90 22 96
- Objets trouvés : 04 76 41 59 29
- Police municipale : 06 22 67 75 11
- Pharmacie urgence : 04 76 63 42 55
- Pompiers : 18
- Sida info-service 24h/24 : 0 800 840 800
- Taxis banlieue : 04 76 54 17 18
- Urgences médicales 24h/24 : 15
- Urgences, n°unique pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

sommaire



8



21



20

MEYLAN EN VUES

06 MEYLAN EN MOUVEMENT

06 Actualité

Projet Mi-Plaine : où en est-on ?

08 Dossier

Des jardins familiaux et partagés pour tous les Meylanais

12 Ecologie

Mobilité douce : aller à l'école ... sans voiture

13 Solidarité

Ukraine : un soutien actif !

14 Démocratie

Primes des agents : plus de transparence, de cohérence et d'équité

15/16 Métropole

Energies : réduisez vos factures grâce à Métroénergies !

16 EXPRESSION POLITIQUE

17 MEYLAN BIEN VIVRE

17 Entreprises

Initiative 50 ans d'innovation économique

18/19/20 Quartiers

Commerces Food trucks : sur les places et à emporter

Associations GAD : la tête dans les étoiles

Portrait Alexandre Sage : un dentiste au grand cœur

Notre histoire Une maison aux vocations multiples

21 MEYLAN ENSEMBLE

21 Sport/Culture

Culture Printemps des pensées : le public a répondu présent !

Sport Le sport, tout en douceur

22/24 Agenda

ÉDITO



J'écris ces lignes à l'heure où deux candidats à la présidence de la République, porteurs de valeurs bien différentes, s'affrontent. Dans mon dernier édito, je parlais de fraternité, thème de la première édition du « Printemps des pensées » organisé par la Ville. Pour le moins, le sujet est encore et toujours d'actualité !

Par exemple, accepterions-nous que la notion de « patrie » se substitue à celle de « fraternité » dans notre devise républicaine, comme ce fut déjà le cas dans les années 40 ? J'en profite pour remercier les Meylanaïses et Meylanaïsi, le personnel communal et les élus municipaux qui se mobilisent bénévolement pour ce temps fort de notre démocratie, en tenant les bureaux de vote et participant au dépouillement.

Face aux discours de repli et de division, la vie de notre commune recèle au quotidien de preuves collectives de solidarité.

Vous avez démontré un formidable élan de générosité envers le peuple ukrainien, envahi sans justification acceptable par la Russie. Face aux horreurs de la guerre, l'élan de solidarité qui se manifeste dans notre pays, et ici à Meylan, n'est pas anodin. Que chacune et chacun soit remercié pour sa participation aux collectes, ses dons aux organisations internationales œuvrant sur place ou son accueil ici dans notre commune.

Une guerre dont les conséquences se concrétisent dans la hausse des coûts de l'énergie impactant encore plus les plus défavorisés. C'est pour cela que nous accompagnons la nécessaire transition écologique et énergétique par des dispositifs de la Ville et de la Métropole destinés à vous conseiller et vous aider financièrement dans la rénovation thermique de votre logement ou le changement de votre chauffage par exemple. C'est pour cela que les politiques d'éducation à l'environnement présentées lors de la dernière « Heure citoyenne », accessible en replay sur la chaîne YouTube de la Ville, sont si importantes pour adapter nos comportements. Et c'est pour cela que nous avons besoin d'un gouvernement qui favorise ces transitions et s'engage financièrement et socialement pour massifier les mesures en faveur du climat. La qualité environnementale doit être accessible à tous. Ne pas l'organiser, c'est la laisser comme une option pour les plus riches.

Je terminerai en remerciant chacune et chacun d'entre vous qui m'avez manifesté votre soutien pendant l'attaque injustifiée en diffamation dont j'ai été l'objet par la Fraternité Saint Pie X. Ces intégristes religieux ont été déboutés par la justice et condamnés à une amende. La liberté d'opinion et d'expression des élus locaux est préservée ; ne laissons personne bafouer les droits humains sans les dénoncer, à Meylan comme ailleurs. Et maintenant, je sais pouvoir compter sur votre soutien !

Votre maire,
Philippe Cardin

1 Agir pour la tranquillité publique

Le 31 mars, le maire, Philippe Cardin, aux côtés du maire-adjoint délégué à la jeunesse et à la tranquillité publique, Stéphane Maire, et de la directrice générale des services, Hélène Marot, est venu saluer la police municipale, désormais au grand complet. Proximité, prévention, médiation, protection : sa mission au service de la qualité de vie des habitants est une priorité pour l'équipe municipale.

2 La Ville, productrice d'électricité verte !

Installés l'été dernier, les 76 panneaux photovoltaïques de l'école élémentaire du Haut-Meylan sont en production depuis fin janvier. Ils vont générer 41 000 kWh, l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 12 classes ou 25 foyers. Et ce, tous les ans, durant au moins 20 ans. Illustrant la volonté de la Ville de développer les énergies renouvelables sur son territoire et de contribuer au mix énergétique de la Métropole, cette opération sera suivie par d'autres projets de centrales photovoltaïques, comme bientôt à la Maison de la musique.

3 Meylan, commune apaisée

C'est officiel, Meylan a rejoint le dispositif Métropole apaisée. Une adhésion saluée par le président de la Métropole, Christophe Ferrari, le vice-président de la Métropole chargé de l'espace public et de la voirie, Sylvain Laval, aux côtés du maire Philippe Cardin, le 24 mars dernier. Avec la généralisation de la vitesse à 30 km/h - à l'exception de quelques axes maintenus à 50 km/h -, la cohabitation entre les usagers de l'espace public est ainsi sécurisée.





4

#meylanmaville : la photo Instagram plébiscitée

Instant de magie ou de poésie ? Ce délicat cliché réalisé par @pipouille_photography nous donne envie de danser ou d'appeler les fées, entre les deux grands arbres du parc du Bachais.

5

Eco-pâturage dans la prairie du Monarié

Blanchette, Blanquette, Annette et Nenette ont été installées dans la prairie du Monarié il y a quelques semaines. En échange du gîte - un vaste terrain rien que pour elles - et du couvert - une herbe abondante -, ces ânes, fournis par l'agriculteur Alexandre Achard, entretiennent la parcelle de manière très écologique.

6

Une première cérémonie de citoyenneté

Le 5 mars, le maire, Philippe Cardin, les membres du conseil municipal et du conseil municipal des enfants et des jeunes accueillaient 45 jeunes de 18 ans et 5 nouveaux détenteurs de la nationalité française. Sur présentation de leur pièce d'identité et après émargement, les nouveaux électeurs ont reçu le carnet « Cette année, je vote » et ont pu découvrir le processus électoral. Nos nouveaux concitoyens ont témoigné, avec émotion, de leur fierté et exprimé leur reconnaissance d'être devenus citoyens français. Un beau moment de partage et d'échanges autour des valeurs républicaines.





- 1 Le périmètre du projet concerne le groupe scolaire, ainsi que le gymnase et le parc des Aiguinards.
- 2 Le 1^{er} juillet 2021, au cours d'une première réunion publique, les élus ont présenté aux Meylanaïses et Meylanais ce qu'ils imaginaient pour le quartier Mi-Plaine.
- 3 Le groupe scolaire M-Plaine sera entièrement rénové, afin d'améliorer ses performances énergétiques et augmenter sa capacité d'accueil.

PROJET MI-PLAINE

Où en est-on ?

Dès le début du mandat, l'équipe municipale a exprimé son souhait de rénover le groupe scolaire Mi-Plaine. Avec cette volonté naissait l'opportunité de repenser le cadre de vie du quartier.

Le 1^{er} juillet 2021, les élus présentaient aux Meylanaïses et Meylanais ce qu'ils imaginaient pour le quartier, lors de la première réunion publique consacrée au projet.

Un projet ambitieux aux périmètres remodelés

Depuis, une entreprise spécialisée dans l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et trois programmistes ont, tout au long de l'année 2021, effectué le diagnostic des lieux et le recensement des besoins auprès des usagers. Ces données ont permis d'affiner les estimations et de procéder aux arbitrages lors du débat d'orientation budgétaire du mois de novembre dernier.

Ce sont donc 13 millions d'euros qui seront consacrés au projet Mi-Plaine, afin de réhabiliter le groupe scolaire, le gymnase des Aiguinards, et repenser le parc attenant.

Le groupe scolaire disposera ainsi d'un budget de 10 millions d'euros. Il fera l'objet d'une rénovation totale permettant d'améliorer ses performances énergétiques et d'augmenter sa capacité d'accueil. Le projet prévoit également l'aménagement des parvis d'accueil, la construction d'un préau, ainsi que la végétalisation des cours, sans oublier la volonté de relier le groupe scolaire au parc.

De plus, une étude sera lancée pour permettre la mutualisation du réfectoire, en le transformant en salle polyvalente en dehors des heures de repas.

Le gymnase des Aiguinards bénéficiera quant à lui d'une enveloppe budgétaire de 2 millions d'euros pour assurer sa réhabilitation thermique.

1 million d'euros sera dédié à l'embellissement du parc des Aiguinards. Les terrains de tennis seront déplacés, libérant ainsi un vaste espace qui sera intégré au parc suite à la concertation. Enfin, le déploiement du réseau de chauffage urbain permettra le raccordement du groupe scolaire et du gymnase.

Au final, 80 % de l'enveloppe financière globale dédiée au projet seront consacrés à sa dimension écoresponsable, en cohérence avec l'orientation écologique du mandat.



INTERVIEW
PHILIPPE CARDIN

Maire

Que s'est-il passé depuis l'approfondissement des études de faisabilité ?

Au départ, nous envisagions de déconstruire et reconstruire le groupe scolaire et le gymnase des Aiguinards. Cependant, les estimations financières ont mis en évidence un surcoût de plusieurs millions d'euros. Nous avons aussi pris conscience que cette option nécessitait de nombreuses ressources pour la bonne conduite des chantiers, entamant donc la dimension exemplaire du projet en termes d'éco-responsabilité. Pour des raisons budgétaires et écologiques, nous avons préféré opter pour la rénovation des bâtiments existants. Le dernier rapport du GIEC nous rappelle l'urgence de réduire rapidement nos émissions de CO2. C'est pour cela que nous visons une réduction de 40 % des consommations énergétiques pour le gymnase, et de 60 % pour le groupe scolaire. Ces réductions seront possibles,

notamment grâce au raccordement de ces deux bâtiments au réseau de chaleur urbain, et à l'installation de centrales photovoltaïques sur leurs toits.

Quelle démarche d'implication citoyenne allez-vous déployer pour ce projet ?

Des concertations ont déjà eu lieu en 2020 et 2021 pour les groupes scolaires et les gymnases avec les usagers professionnels. Nous allons poursuivre cette démarche d'implication citoyenne pour le groupe scolaire, et l'initier pour le parc. Il est primordial que les habitantes et les habitants se prononcent sur les fonctions, usages et aménagements qu'ils souhaitent. Nous espérons vraiment qu'elles et ils seront nombreux à s'impliquer pour nous faire part de leurs idées et de leurs avis sur tout le périmètre ouvert à la participation citoyenne.

L'implication citoyenne : une volonté réaffirmée

Dès le début des réflexions menées autour du projet, l'équipe municipale a souhaité impliquer les habitantes et les habitants du quartier. Cette volonté demeure intacte. Dans cette optique, elle les conviera à plusieurs rendez-vous citoyens et participatifs consacrés au projet.

Le premier sera une réunion publique d'information, qui se tiendra le mercredi 18 mai, à 19 h, dans la cour de l'école Mi-Plaine.

Le 31 mai, des ateliers participatifs seront consacrés à la rénovation du groupe scolaire, et porteront notamment sur les fonctions et usages des parvis d'accueil, de la salle mutualisée et des cours de récréation ouvertes sur le parc.

Enfin, une démarche participative concernant le réaménagement du parc débutera à la rentrée.

Autant de possibilités pour les Meylanaises et les Meylanais de s'informer et de contribuer au projet et ainsi de créer une dynamique pour améliorer collectivement le cadre de vie du quartier.

Anaïs Leon-Serrano

EN BREF

Les équipements sportifs du LGM resteront accessibles



La dissolution actuellement en cours du SIEST (Syndicat intercommunal des établissements d'enseignement secondaire et technique du canton de Meylan et Saint-Ismier) implique le transfert des équipements sportifs du Lycée du Grésivaudan dont il est propriétaire à la Région. Celle-ci pour raison de sécurité avait exprimé sa volonté de clôturer l'ensemble lycée-gymnase et équipements sportifs extérieurs. Une proposition qui n'était pas acceptable pour le maire, Philippe Cardin, soucieux de préserver la qualité de vie des lycéens, des habitants et des associations. Cette clôture aurait en effet nécessité la suppression du cheminement entre le lycée et le parc du Bruchet et n'aurait plus permis l'accès au gymnase hors des temps scolaires, de même que l'accès de tous aux terrains extérieurs de foot et de basket. Le temps des échanges pour trouver un accord, la Ville a signé une convention de gestion avec le SIEST, mis à disposition un gardien et réalisé des travaux d'entretien, permettant ainsi la réouverture du gymnase aux lycéens et associations à la rentrée 2021. Le maire se réjouit aujourd'hui que la Ville ait été entendue par la Région : les négociations ont abouti au maintien du cheminement piétonnier et de l'accès au parc, à la possibilité pour les associations de réserver le gymnase hors des temps scolaires et au libre accès aux terrains extérieurs. « Il était essentiel de préserver l'esprit dans lequel l'équipe de François Gillet avait conçu cet équipement : ancré dans la proximité et ouvert sur la ville », précise-t-il. Le conseil municipal a délibéré et acté, mardi 12 avril dernier, le transfert de ce foncier à la Région, et adopté l'établissement d'une Convention temporaire d'occupation au bénéfice de la commune, officialisant ainsi l'accord entre la Ville et la Région.



Des jardins familiaux et partagés pour tous les Meylanais

Ils font partie du patrimoine de la ville et animent l'espace public. Dans chaque quartier, les jardins collectifs, qu'ils soient familiaux ou partagés, font pousser l'envie de cultiver la terre et de se rencontrer. Le printemps donne l'occasion de les redécouvrir.

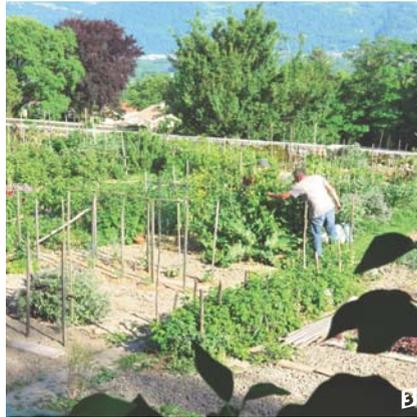
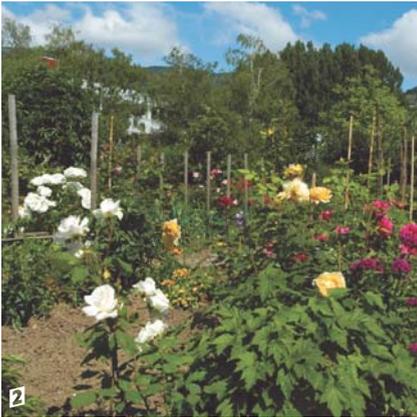
Les jardins collectifs, à Meylan, c'est toute une culture. Dispersés aux quatre coins de la commune, ils rassemblent passionnés et curieux, jeunes comme seniors, motivés par l'envie de mettre les mains dans la terre, alors qu'ils ne disposent pas de jardin privé. Selon leurs motivations, les usagers se dirigent vers les jardins familiaux, s'ils souhaitent pratiquer le jardinage pour leurs propres besoins alimentaires, ou bien vers les jardins partagés, s'ils considèrent avant tout le jardin comme un espace d'échange ouvert à tous et volontiers convivial.

À chacun son lopin

Les jardins familiaux sont les plus anciens jardins de la commune. Ici, chaque jardinier en herbe dispose d'une parcelle, moyennant un loyer convenu avec une association ou avec la commune. On y plante ses tomates, ses courgettes

ou ses herbes aromatiques en vue de les consommer soi-même. Cinq jardins familiaux poussent sur le territoire meylanais. Deux sont gérés par des associations : l'Union de quartier Buclos / Grand-Pré, qui dispose de 70 parcelles près de la mairie, et la Folle Avoine, qui gère depuis 1977 pas moins de 80 parcelles au Clos des Capucins.

Les trois autres jardins familiaux sont directement administrés par la commune. La Ville intervient sur le jardin de la gare du Bachais, niché derrière une petite butte et comprenant 22 parcelles. Cet ancien jardin ouvrier, construit à l'origine dans le quartier Doyen-Gosse, a été déplacé ici après la construction de la Maison des Ombrages. La Ville gère aussi le jardin des Mallettes, comptant 18 parcelles à la Taillat, près de l'autoroute, ainsi que celui du Charlaix, constitué de 11 parcelles.



1 Le jardin partagé des Aiguinards, animé par l'Espace de Vie Sociale, favorise le lien social dans le quartier, et plus largement dans la ville.

2 A proximité de l'Hôtel de ville, les jardins familiaux de Grand-Pré permettent à leurs heureux locataires de faire et voir pousser fleurs, fruits et légumes.

3 Dans les jardins familiaux du Clos des Capucins, La Folle Avoine, l'association gestionnaire, veille aux bonnes pratiques, respectueuses de l'environnement.



INTERVIEW CHRISTINE ELISE

Conseillère municipale
déléguée au logement,
aux jardins et ruchers partagés,
et à l'international

Pourquoi les jardins collectifs ont-ils autant de succès à Meylan, selon vous ?

Les jardins familiaux existent depuis très longtemps à Meylan, ceux du Clos des Capucins datent des années 70. Ils font partie du paysage meylanais. Ils permettent à des habitants qui n'ont pas de jardin de cultiver leurs fruits et légumes, mais aussi de pratiquer une activité physique au grand air. Ce sont également des lieux de lien social. Si leur succès ne s'est jamais démenti, ils s'inscrivent aujourd'hui plus que jamais dans un mouvement général. Les gens veulent savoir ce qu'ils mettent dans leur assiette. Et quoi de mieux pour cela que de cultiver soi-même ses fruits et légumes ?

Comment la Ville soutient-elle ces jardins ?

La Ville gère en direct trois jardins familiaux. Les autres sont gérés par des associations et bénéficient d'une convention avec la Ville, car ils sont installés sur des espaces communaux. Le dernier né est le jardin partagé des Béalières, créé à l'initiative de l'Union de quartier, qui en assure la gestion et l'animation. Outre la convention de mise à disposition de l'espace public, les services de la Ville ont apporté leur aide pour la mise en place. Ensuite, les jardiniers ont pris la main, et on peut dire que c'est une jolie réussite.

Quels sont les autres projets ?

Nous travaillons actuellement sur un projet de nouveaux jardins familiaux au Monarié, sur une superficie conséquente. Leur ouverture est prévue pour l'année prochaine. La demande est forte et ne risque pas de faiblir avec l'arrivée de nouveaux habitants dans les prochaines années. Il nous semble important de continuer à offrir aux Meylanais ces espaces de nature, mais aussi de convivialité que sont les jardins familiaux et les jardins partagés. Nous sommes également en discussion avec l'EPFL (Etablissement Public Foncier local) qui a préempté un terrain chemin de la Carronnerie, afin de signer avec lui une convention de mise à disposition. Le projet de l'EPFL ne verra pas le jour avant plusieurs années, c'est pourquoi nous aimerions y développer en attendant un projet de jardin.

Accompagnement technique

Même s'ils sont gérés par des associations, les jardins familiaux peuvent bénéficier d'un coup de pouce ponctuel des équipes des Espaces verts de la commune. Par exemple pour évacuer les déchets verts, après les travaux collectifs de taille de haie. Car si dans les jardins familiaux, chacun cultive sa parcelle, on s'y retrouve aussi pour des temps communs, des moments de convivialité...

Les services de la Ville travaillent actuellement à la création de nouveaux jardins familiaux. Situés dans le secteur du Monarié, en limite de la commune de Montbonnot, et d'une superficie

de 2 600 m², ils ouvriront en 2023 et seront gérés par la Ville. Ils sont appelés à remplacer à terme les jardins des Mallettes, qui souffrent régulièrement du manque d'eau.

Les jardins familiaux connaissent un très vif succès. Qu'ils soient associatifs ou municipaux, tous nécessitent actuellement de s'inscrire sur liste d'attente pour en bénéficier, et les délais peuvent parfois être longs. Selon les années, des places se libèrent ou pas, au gré des départs, des déménagements ou des découragements..., car réussir son jardin exige un travail et une attention que les débutants ne mesurent pas toujours.



→ Le jardin partagé des Béalières cultive la joie du jardinage, l'échange et le partage.

Jardiner ensemble

Dans les jardins partagés, les enjeux sont moins alimentaires que solidaires. Ici, des collectifs jardinent ensemble, sans parcelle privative, pour le bien collectif et la vie de quartier. Ce sont des lieux de socialisation, où la mixité et l'intergénérationnel jouent à plein. S'y retrouvent aussi bien des jeunes actifs que des retraités, des experts ou des débutants qui viennent « essayer », seuls ou à plusieurs. Chacun s'implique à son rythme, sans pression, en fonction de ses goûts, sa forme physique et sa disponibilité. Pour beaucoup, c'est avant tout un loisir, l'occasion de passer quelques heures au grand air et le plaisir de faire pousser de ses mains, tout en papotant sur le temps qu'il fait. L'adhésion nourrit un petit budget qui permet l'achat de graines, de plants et de petits outils..

L'éveil à la nature

Le jardin partagé des Aiguinards est coordonné par l'Espace de Vie Sociale. Installé en 2018 sur le site de l'ancienne piscine, il consiste en une série de bacs disposés hors sol. La mairie a mis à la disposition des jardiniers un point d'eau pour l'arrosage. La bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine toute proche utilise aussi ce jardin pour des animations culturelles et offrir un cadre verdoyant à des événements les soirs d'été. Le jardin partagé des Béalières est quant à lui géré par l'Union des habitants du quartier. Tout en haut de la coulée verte sur un terrain communal, il pousse à l'abri des regards. Ces deux espaces sont aussi des outils d'éveil à la nature en ville pour les plus jeunes. Les écoles maternelles et élémentaires des deux quartiers organisent des visites régulières. Les enfants viennent contempler le miracle de la germination, apprennent à jardiner et l'intérêt de manger sain...

Et c'est bio !

Car partout, ce sont les gestes de la culture bio qu'on applique : pas de produits chimiques, pas de produits phytosanitaires autres que la bouillie bordelaise, et le mulching (paillage) pour protéger les sols de la sécheresse et du gel.

Un peu d'histoire

L'origine des jardins collectifs remonte à la fin du XIX^e siècle avec la création de ce que l'on appelait les jardins ouvriers, ancêtres de nos jardins familiaux. Plusieurs grandes figures sont à l'origine de ce mouvement, comme l'abbé Jules Lemire, député maire d'Hazebrouck (Nord) qui fonde en 1896 la Ligue française du coin de terre et du foyer.

Outre l'aspect nourricier, il s'agit d'inciter les travailleurs à pratiquer une activité saine, au grand air. En 1928, la France en compte 383 000. À partir de cette époque, le profil des jardiniers se diversifie avec l'arrivée de nouvelles catégories socioprofessionnelles : artisans, employés, commerçants...

Durant l'Occupation, le nombre des jardins ouvriers va quasiment doubler pour atteindre 700 000 en 1945, avant de chuter à 150 000 trente ans plus tard. Les Trente Glorieuses, l'urbanisation galopante, l'irruption de la société de consommation, avec l'avènement des supermarchés, sont passées par là. Mais le besoin de créer du lien social et la dimension écologique relance l'engouement pour ces jardins collectifs. En 1997 émerge le mouvement français des jardins partagés avec la rédaction de la charte du Jardin dans tous ses états, appuyée par la Fondation de France. Un élan que la crise ne fait qu'amplifier aujourd'hui.

Jardins familiaux ou partagés, associatifs ou municipaux, tous ont en commun de permettre aux habitants de cultiver fruits, légumes ou fleurs au rythme des saisons, de participer à une meilleure alimentation, à l'éducation à l'environnement et de créer du lien social. On les trouve dans chaque quartier, répartis dans toute la commune. Il y en a forcément un près de chez vous !

Richard Gonzalez

→ Contact :

Jardins familiaux des Capucins, chemin des Villauds, gérés par l'association La Folle Avoine - contact@lafolleavoine.org
Jardins familiaux de Grand-Pré, allée de la Piat, gérés par l'Union de quartier Buclos / Grand-Pré - 04 76 90 30 06
Jardins familiaux des Mallettes, rue des Agriculteurs, gérés par la Ville - 04 76 41 59 43
Jardins familiaux de la gare du Bachais, chemin de Chaumetière, gérés par la Ville - 04 76 41 59 43
Jardins familiaux du Charlaix, allée du Pâquelage, gérés par la Ville - 04 76 41 59 43
Jardin partagé des Aiguinards – l'Espace de Vie Sociale, 16, rue des Aiguinards - 04 76 90 32 85
Jardins partagés des Béalières – UHQB, Maison de la Clairière, 9, le Rutoir – uhqbcontact@gmail.com

COMMENT ça marche ?

Ce texte est écrit en Facile à Lire et à Comprendre, FALC.

Le Falc, c'est utiliser des phrases simples et courtes.

Le Falc est pour ceux qui ont des difficultés de lecture et de compréhension.

Exemple : les personnes qui ne parlent pas français, les personnes en situation de handicap ou pour qui lire est difficile.

Des chantiers pour les jeunes cet été



Tu as entre 16 et 18 ans et tu es meylanais ?

Tu veux réaliser des actions utiles à tous, découvrir le milieu du travail et gagner un peu d'argent ?

La Ville te propose de participer à des chantiers jeunes cet été.



Les chantiers jeunes sont des temps pédagogiques et d'animations.

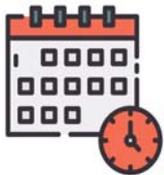
Les travaux débouchent sur une réalisation concrète.

Par exemple : trier des livres à la bibliothèque ou repeindre une balustrade.



Pour toi, c'est aussi la possibilité :

- de travailler avec d'autres jeunes ;
- de découvrir les actions de la Ville pour les jeunes.



Comment sont-ils organisés ?

Les chantiers se dérouleront à Meylan du 27 juin au 1^{er} juillet et du 4 au 8 juillet. Tu travailleras pendant une semaine, 5 heures par jour avec une heure de pause.



Comment t'inscrire ?

Tu as le choix entre :

- compléter le dossier de candidature en ligne sur meylan.fr ;
- télécharger le dossier de candidature sur meylan.fr, l'imprimer et le compléter ;
- venir chercher le dossier à la mairie.



Si tu choisis de compléter le dossier en version papier, envoie-le au Service Enfance Jeunesse, Mairie de Meylan,

4 avenue du Vercors, 38240 Meylan ou à anais.santene@meylan.fr ou à laetitia.corre@meylan.fr, avant le 20 mai 2022.

Les jeunes sont sélectionnés par tirage au sort et sont informés par la Ville.

MOBILITÉ DOUCE

Aller à l'école ... sans voiture

Afin d'inciter les parents à privilégier la marche ou le vélo plutôt que la voiture pour emmener leurs enfants à l'école, la Ville avait expérimenté un dispositif au groupe scolaire Grand-Pré / Buclos. Aujourd'hui, elle mène des opérations de faisabilité, d'aménagement et de sensibilisation pour promouvoir les mobilités douces aux abords de l'ensemble des groupes scolaires.

Au mois de juin dernier, la Ville lançait l'opération « Allons à l'école à pied » en expérimentant un dispositif au groupe scolaire Grand-Pré / Buclos. Un choix dicté par la configuration du site qui permettait une mise en place rapide, et apportait une solution au stationnement à proximité du groupe scolaire jusqu'alors assez désordonné, et donc potentiellement dangereux. D'autant que des parents emmenaient déjà leurs enfants à l'école à pied ou en vélo. Concrètement, le chemin du Habert a été fermé à la circulation automobile aux horaires d'entrée et de sortie des élèves. Après cette période d'expérimentation, elle est entrée en vigueur chaque jour d'école, de 8 h 10 à 8 h 30 et de 16 h 20 à 16 h 40.

« *Durant la phase de test, puis le premier trimestre de cette année scolaire, des policiers municipaux étaient sur place, afin d'informer les parents, avec lesquels nous avons beaucoup échangé au cours d'actions de sensibilisation et de temps pédagogiques. Désormais, leur présence n'est plus nécessaire, de nouvelles habitudes ont été prises* », expliquent de concert Véronique Clerc, maire-adjointe déléguée à l'enfance, et Antoine Jammes, maire-adjoint délégué à l'urbanisme et aux mobilités. *Les parents ont été réceptifs à notre objectif qui est de promouvoir une ville apaisée et durable, facilitant les déplacements doux pour le bien-être de tous.* »

Même si quelques parents restent à convaincre, le bilan de cette première opération est largement positif. Forte de cette expérimentation, la Ville travaille donc actuellement sur la mise en place du projet « Allons à l'école à pied » dans tous les groupes scolaires. Différentes mesures seront prises afin de s'adapter à leur localisation, ainsi qu'aux contraintes urbanistiques. Rue fermée temporairement, dessins pour apaiser, mobilier urbain, changement du plan de circulation, autant de réalisations qui nécessiteront des temps de mise en œuvre différents. Le déploiement de ce projet s'opérera donc par étapes.

S'adapter aux besoins et aux lieux

C'est le groupe scolaire Mi-Plaine qui sera le prochain à bénéficier de l'opération. Ici, pas de fermeture de voie possible, la Ville mise sur une autre stratégie : la sécurisation des traversées piétonnes. « *Nous voulons rendre très visibles, surtout auprès des automobilistes, ces espaces quasi-piétonniers et ainsi les inciter à ralentir* », précisent Véronique Clerc et Antoine Jammes. Un artiste interviendra dans une classe, afin d'organiser un concours de dessins. Ceux sélectionnés permettront d'élaborer



les décors pour les chaussées et trottoirs, d'ici la fin de cette année 2022. Cette stratégie sera également adoptée pour le groupe scolaire des Béalières où les traversées piétonnes du chemin de Bérivière et de l'avenue du Granier seront habillées de marquages d'animation, notamment des fresques au sol, très attractives. Ce projet devrait voir le jour à l'automne prochain. Les autres groupes scolaires, comme celui du Haut-Meylan, nécessitent de reconsidérer le plan de circulation et donc d'effectuer davantage d'études, sans oublier une phase de concertation, afin de consulter les habitants et mettre en place un dispositif au plus près des besoins et attentes. En parallèle, enseignants et élèves recevront des kits de sensibilisation à la sécurisation routière, conçus par la Métropole, afin là aussi d'encourager la marche et le vélo. « *Les abords des écoles constituent des espaces publics emblématiques au cœur de la vie des quartiers, ils doivent pouvoir conjuguer sécurité et convivialité et permettre à chacune et chacun de se les réapproprier.* » concluent les élus. Il s'agit ainsi d'encourager parents et enfants à aller et revenir de l'école à pied, un mode de déplacement actif, propice au bien vivre ensemble.

Martin Léger



Retrouvez plus d'informations sur meylan.fr

Allons à l'école à vélo !

Le 12 mai prochain, l'ADTC Grenoble (Association pour le développement des transports en commun, des voies cyclables et piétonnes de la région grenobloise) organise son concours « Allons à l'école à vélo ! ». Son objectif ? Recenser le maximum d'élèves venant à l'école en deux roues - des draisienne pour les plus petits, des vélos pour les plus grands. Une initiative soutenue par la Ville qui accompagnera les écoles souhaitant y participer, comme l'élémentaire de Mi-Plaine. La Ville, dont la Police municipale réalise très régulièrement des opérations de prévention routière dans les groupes scolaires, envisage d'ailleurs de proposer des parcours de maniabilité à vélo d'ici la fin de l'année.

UKRAINE

Un soutien actif !

Pour marquer sa solidarité avec l'Ukraine, la Ville a décidé d'une aide d'urgence et de la mise à disposition d'hébergements. Une solidarité organisée par son CCAS, qui est à l'écoute des Ukrainiens accueillis et des Meylanaïses et Meylanaïses qui les accueillent.

Sensible à la situation tragique que vit l'Ukraine, une république démocratique subitement envahie et plongée dans la guerre, la Ville a souhaité traduire concrètement sa solidarité avec le peuple ukrainien. Par une délibération du 7 mars, le conseil municipal a ainsi décidé d'un soutien financier à caractère humanitaire de 10 000 € à la Croix rouge, en charge de la protection civile dans les pays en guerre. Il a également acté la mise à disposition d'hébergements sur le territoire communal. C'est le CCAS (Centre communal d'action social) qui s'est vu confier l'organisation et la logistique de ce soutien.

Une coordinatrice et une référente « Solidarité » dédiées

Rompue aux actions de solidarité et à l'accompagnement des personnes, le CCAS, sous la houlette de Christel Refour, vice-présidente et adjointe déléguée à l'action sociale et aux solidarités, a immédiatement mis en place les moyens nécessaires à cette situation d'urgence. Une personne chargée de coordonner, une autre référente « Solidarité » ont été identifiées.

Concrètement, le CCAS accompagne et renseigne associations, particuliers et réfugiés, afin d'organiser la complémentarité des initiatives dans la commune. Il pourra s'appuyer, côté dispositif, sur la plateforme d'entraide de la Ville, « Entraidons-nous à Meylan », mise en ligne pour la crise sanitaire et actuellement en cours d'évolution pour être adaptée à cette situation. Elle permettra notamment de mettre en relation toutes les bonnes volontés.

Et au CCAS, élus et agents savent pouvoir compter sur la générosité des Meylanaïses et des Meylanaïses, comme lors des collectes de produits de première nécessité, organisées les 10 et 17 mars derniers. Elles ont permis de remettre 12 m³ de colis à la Protection civile qui les a acheminés en Ukraine.

Un élan auquel ont également participé l'école de Maupertuis, les associations de parents d'élèves du Haut-Meylan et le Sou des écoles de Mi-Plaine.

Deux logements communaux mis à disposition

Depuis le début du conflit, les services de l'État organisent l'accueil des réfugiés. Les particuliers qui souhaitent proposer un hébergement aux ressortissants ukrainiens sont invités à se signaler sur un site dédié, [https : //parrainage.refugies.info/](https://parrainage.refugies.info/). À partir de cette plateforme, les offres sont redirigées vers des associations partenaires de confiance, connues de l'État, en charge de l'accompagnement des réfugiés. Elle permet également de consulter les initiatives existantes autour de chez soi et de se proposer comme bénévole.



→ Les collectes de produits de première nécessité, organisées les 10 et 17 mars derniers à Meylan, ont permis de remettre 12 m³ de colis à la Protection civile de l'Isère.

Une deuxième plateforme est destinée aux personnes morales. Depuis celle-ci, la Ville met à disposition deux logements qui ont été rénovés par ses équipes du Centre technique et équipés en électroménager et lits par la Métropole.

Afin d'apporter un soutien au peuple ukrainien de manière efficace, le CCAS effectue actuellement un recensement des initiatives et notamment des actions d'accueil : vous hébergez une famille, une ou plusieurs personnes en provenance d'Ukraine, faites-vous connaître auprès du CCAS de Meylan : 04 76 41 69 32 ou ccas@meylan.fr.

Au moment où ce numéro de Meylan ma ville est mis sous presse, vingt-quatre adultes et quinze enfants se sont fait connaître au CCAS.

Patricia Gastineau

Retrouvez plus d'informations sur meylan.fr, rubrique Accès directs / Soutien à l'Ukraine - Vous souhaitez effectuer un don monétaire, vous pouvez le faire auprès d'organisations humanitaires telles que l'Unicef (partenaire de Meylan), la Croix rouge ou l'Agence des Nations unies pour les réfugiés.

Pour que vive la musique en Ukraine !

Le Chœur Arcanum et l'ensemble EquiNoX proposent vendredi 6 mai à 20 h 30, en l'Eglise Saint-Jean à Grenoble, un concert caritatif au bénéfice des Chœurs et Orchestres d'Ukraine. Au programme, «La grande fantaisie liturgique» de Dimitri Tchesnokov, compositeur franco-ukrainien, né en Russie, qui accompagnera lui-même à l'orgue le chœur placé sous la direction d'Anne Laffilhe.

**Informations et réservations : 06 87 68 70 97
concerts@choeurarcanum.fr
<http://choeurarcanum.fr>**

REVALORISATION DES PRIMES DES AGENTS MUNICIPAUX

Plus de transparence, de cohérence et d'équité

Le 7 mars dernier, le conseil municipal a adopté les modalités du nouveau dispositif indemnitaire pour les personnels de la commune. Dispositif qui se veut plus transparent grâce au dialogue social, plus cohérent globalement, plus juste, respectueux de la légalité et attractif pour attirer les meilleurs agents et continuer à maintenir un service public de qualité à Meylan.



→ Débattu et adopté le 7 mars par le conseil municipal, le nouveau RIFSEEP est entré en application le 1^{er} avril 2022.

En 2019, la Préfecture avait jugé non réglementaire la délibération adoptée sur le sujet des rémunérations des agents (RIFSEEP).

En 2020, l'organigramme des services de la Ville a évolué, afin d'adapter l'organisation de l'administration aux orientations de la nouvelle équipe municipale.

Deux bonnes raisons pour lancer le travail sur un nouveau RIFSEEP dès janvier 2021.

Réalisation d'un diagnostic, identification des pistes d'évolution, co-construction d'une proposition de dispositif, dialogue et échanges pour préciser cette proposition dans le cadre du dialogue social, plusieurs étapes ont été nécessaires pour élaborer collectivement - agents, direction, organisations syndicales et élus - une nouvelle architecture des primes répondant aux objectifs définis, allant dans le sens d'une revalorisation salariale.

Le 7 mars dernier, le conseil municipal adoptait la délibération consacrée au nouveau RIFSEEP. Globalement, 93 % des agents de la Ville voient ainsi augmenter leurs primes. Augmentation qui s'élève en moyenne à 22,3 % et bénéficie en priorité aux agents de catégories B et C - les petits et moyens salaires -, ainsi qu'aux femmes.

De plus, ce nouveau RIFSEEP a permis la suppression de primes non conformes signalées par la Préfecture.

Côté financier, cette revalorisation se traduit par un effort financier de 206 000 euros supplémentaires par an.

Effort qui sera revu à la hausse, puisque le maire, Philippe Cardin, et la 1^{ère} adjointe, Méлина Hérenger, se sont engagés à réexaminer les primes en 2024,

puis en 2026 pour atteindre 300 000 euros par an à la fin du mandat.

 [Plus d'informations sur meylan.fr,](#)
rubrique Conseil municipal / Séances et délibérations

Le RIFSEEP, c'est quoi ?

Le Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été créé par le décret n°2014-513 du 20 mai 2014. Il appartient à la collectivité de le mettre en œuvre.

Ce régime indemnitaire est composé de deux parties :

- **une Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertises (IFSE), qui est fixée selon le niveau de responsabilité et d'expertise requis dans l'exercice des fonctions (classement dans un groupe de fonctions) ;**
- **un Complément indemnitaire annuel (CIA) qui tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir. Il est facultatif et non reconductible.**



ENERGIES

Réduisez vos factures grâce à Métroénergies !

La Métropole vient de lancer un nouveau service public gratuit en ligne, Métroénergies, qui accompagne les habitants pour plus de sobriété énergétique et réaliser ainsi des économies.



→ Métroénergies, le nouveau service public gratuit de la Métropole, sensibilise les habitants aux enjeux d'efficacité et de sobriété énergétique en les aidant concrètement à réduire leurs factures d'énergie et d'eau.

Le coût de l'énergie pèse lourd dans les dépenses des familles, et il augmentera encore dans les mois à venir. Mais, savez-vous que par des gestes simples et une bonne connaissance sur l'utilisation et le fonctionnement de vos appareils, vous pouvez réduire votre consommation d'énergies et ainsi agir pour préserver la planète ? Pour vous y aider, la Métropole a ouvert un tout nouveau service public gratuit, accessible sur son site Internet, Métroénergies.

Testé auprès d'un panel de 600 habitants l'an dernier durant six mois, Métroénergies a été officiellement lancé à l'occasion du mois de l'énergie de Grenoble capitale verte européenne 2022 en mars dernier, et se déploie désormais à destination de tous les métropolitains.

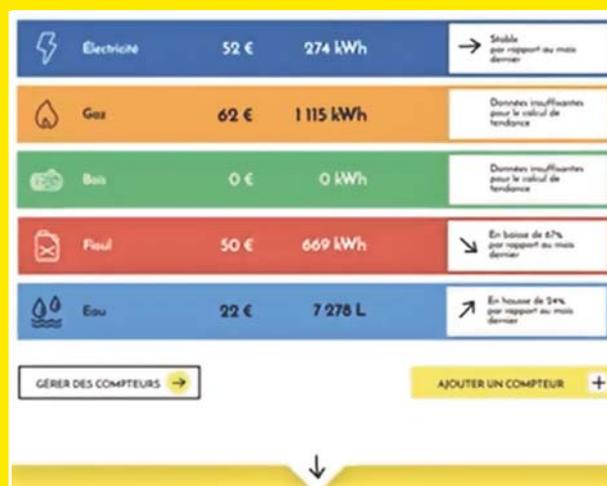
Il vous permettra donc, après avoir créé votre compte, de devenir plus sobre en énergie, grâce à la visualisation de l'ensemble des consommations et des dépenses correspondantes en euros de votre logement : l'électricité, le gaz, le fioul et même l'eau. Suivi quotidien de sa consommation, comparaison d'un mois ou d'une année à l'autre, voire avec un foyer similaire, cet outil, neutre, sécurisé et sans engagement, sera en capacité de vous

fournir des données suffisamment précises pour agir et obtenir des résultats. Il vous délivrera également de nombreux conseils pour réduire votre consommation, depuis des gestes et comportements tout simples, accessibles à toutes et tous, jusqu'à des actions d'efficacité énergétique, comme des travaux de rénovation et d'isolation thermique, pour lesquels des subventions seront évaluées et proposées.

Animée par l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), Métroénergies bénéficie de l'expertise de celle-ci, acquise notamment avec l'organisation des défis Familles à énergie positive, qui se poursuivent.

« Ce nouveau service public vient renforcer la palette des outils mis à la disposition des métropolitains pour mieux maîtriser leur consommation énergétique et la réduire, a précisé Pierre Verri, vice-président de la Métropole chargé de l'énergie. Car in fine, c'est bien cela, l'objectif : accompagner les habitants vers un changement de comportement pérenne ».

L'objectif de la Métropole est d'atteindre 3 000 usagers en 2022.



→ Métroénergies permet de faire le point sur sa consommation d'énergie, de passer à l'action et de paramétrer des alertes pour être acteur de ses dépenses énergétiques, d'être conseillé et de bénéficier d'aides publiques.

Plus d'informations et accès à Métroénergies : grenoblealpesmetropole.fr



L'ACTU DE LA MÉTROPOLE

GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

- Visitez le centre de tri : vous êtes-vous déjà demandé ce que deviennent vos déchets une fois que les camions de collecte sont passés ? Pour le savoir et mieux comprendre, rien ne vaut une démonstration grandeur nature, comme les visites du centre de tri et de valorisation des déchets Athanor. Celui-ci, propriété de la Métropole, est géré par le groupe Tiru/Groupe PAPREC qui assure l'organisation des visites.

- Réservation par téléphone : 04 38 24 11 00 ;
- Masque obligatoire (le pass vaccinal ne sera pas demandé) ;
- Nombre maximum de participants : 35 personnes ;
- Age minimum : 8 ans ;
- Durée des visites : 2 h.

- Et si vous covoituriez ? Le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) vient de déployer une nouvelle ligne de covoiturage entre Saint-Martin d'Hères et Saint-Martin d'Uriage, qui complète le « réseau » du Grésivaudan s'étendant de Pontcharra à Crolles, en passant par Meylan et Grenoble. À l'ouest de

l'agglomération, le « réseau » Voironnais compte plusieurs lignes qui relient Rives, Voiron et Tullins à Grenoble. Il est associé à la voie de covoiturage aménagée par la société AREA sur l'A48 entre la gare de péage de Voreppe et Grenoble et activée en cas d'embouteillage ou de ralentissement. Le service M covoit'Lignes, lancé en 2020 afin de fluidifier les trajets entre la Métropole et les territoires voisins, s'étoffe ainsi pour être au plus près des besoins. Et inciter les automobilistes à covoiturer. Ils sont chaque jour des milliers à entrer et sortir de l'agglomération grenobloise provoquant des embouteillages, de la pollution, du bruit...

Or, la grande majorité sont seuls dans leurs véhicules. M covoit'Lignes+ vise donc à remplir ces sièges vides et à réduire les coûts de transports. Pour utiliser ce service, il suffit de télécharger l'application M covoit'Lignes+, de renseigner son statut (conducteur ou passager) et son trajet. Le conducteur est indemnisé entre 1 et 2 euros par passager transporté aux heures de pointe. Pour les passagers, le service est gratuit jusqu'au 31 août 2022.

EXPRESSION POLITIQUE

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

MÉLINA HÉRENGER

1^{ère} Adjointe

Groupe de la majorité municipale / AIMEylan



C'est le printemps et la commune arbore ses plus belles couleurs. Les graines ont germé après la latence de l'hibernation, puis les premiers bourgeons avant les fleurs et enfin les fruits. « Le temps au temps », c'est le choix de la politique que nous menons avec un plan pluriannuel d'investissement, avec le temps démocratique, de l'échange,

des études pour construire une **vision commune pour notre ville demain**. Ce chemin est plus long que de céder la ville à la parcelle à des promoteurs privés. Ce temps que nous avons pour **apprécier la nature** se traduit par des premières actions concrètes : à court, moyen et long termes :

- **Améliorer la qualité de l'air et diminuer la pollution sonore**, en demandant à la préfecture une réduction de la vitesse sur l'autoroute traversant Meylan
- Accompagner le travail de la CEM sur les **parcs et les haies**
- Poursuivre l'excellent travail des agents municipaux sur l'**entretien des parcs** de manière raisonnée
- Encourager les **jardins partagés** à se développer
- **Initier les enfants** à la nature et à l'environnement
- Passer en « **métropole apaisée** » pour plus de sécurité dans la circulation et ainsi garantir une mobilité en mode doux plus agréable
- Rendre la **tempo vélo vers l'Île d'Amour** définitive
- Garantir la **préservation des cheminements vers le LGM** suite aux négociations avec la Région
- Concerter la population avec le SMMAG pour travailler autour de l'**amélioration de la ligne C1 et des cheminements doux** en direction des arrêts de bus
- Réconcilier **urbanité* et urbanisme** avec la Métropole pour requalifier l'entrée de ville
- Travailler pour un **grand parc urbain** à l'échelle du territoire nord-est de la métropole.

Avec vous, nous sommes au travail pour **préserver un cadre de vie qui bénéficie à tous !**

*Urbanité : au sens littéraire, politesse où entretient affabilité naturelle et usage du monde.

JOËLLE HOURS

Groupe de la minorité municipale

Réunissons Meylan



Les discours de la majorité,... toujours des discours.....

Des discours dans la presse sur les moyens supplémentaires alloués à la police municipale, oui, et c'est plus que jamais nécessaire, mais il est faux de dire que tout va bien, que les incivilités n'augmentent pas,

qu'il n'y a pas de problèmes de trafics.... Écoutons les citoyens, ils témoignent régulièrement !

Des discours sur l'urbanisme vantant la moindre pression foncière sur Grand Pré, oui, mais pourquoi tous ces projets de logements sociaux au Charlaix, sans concertation préalable, qui privent brutalement des propriétaires du choix du devenir de leurs biens ?

Des discours, oui, sur la réforme des primes des agents de la commune avec des avancées pour certains, mais de maigres augmentations pour d'autres. Par contre, aucune négociation en parallèle sur l'évolution des conditions de travail et sur la qualité de services offerte aux habitants.

Des discours en 2020 pour un ambitieux et couteux projet à Mi-Plaine de démolition/reconstruction de l'école et de suppression d'un gymnase. Il semble qu'en 2022, la majorité s'oriente enfin vers un projet plus réaliste de rénovation de l'école et du gymnase des Ayguinards. projet pour lequel nous n'avons eu de cesse de plaider, en vain.... Juste deux ans de perdu !

Dernier conseil municipal : des investissements financés, oui, d'importantes dépenses d'études aussi. Pourquoi budgéter des investissements sans se donner les moyens de les mettre en chantier? Les meylanais attendent !

Plus d'écoute et de concertation avec la minorité permettrait de valider les meilleures options pour les meylanais, notre seule préoccupation.

Pour nous joindre : contact@reunissonsmeylan.fr

INITIATIVE

50 ans d'innovation économique

Elle ne fait pas son âge et pourtant, inovallée fête cette année son demi-siècle. Sa jeunesse durable est dans ses gènes : la technopole continue d'aller de l'avant, en accueillant des entreprises qui interrogent les enjeux de demain. Tout au long de cette année, un cortège de festivités vient rappeler sa dynamique et son esprit d'équipe.



→ La technopole inovallée fête cette année ses 50 ans d'existence au service de l'innovation.

Jusqu'en 2005, on l'appelait la Zirst : Zone pour l'Innovation et les Réalisations Scientifiques et Techniques. Imaginée dès le début de la première mandature du maire François Gillet pour favoriser les échanges entre la recherche et l'industrie, elle était l'une des toutes premières technopoles françaises. Officiellement inauguré cinq ans plus tard en juin 1977, le parc d'activités s'étendait alors sur une vingtaine d'hectares à Meylan et servait d'écrin verdoyant à des entreprises telles que la Sames, toujours en place, et Merlin-Gerin. Dès son origine, inovallée inventait aussi une nouvelle façon d'accompagner l'activité économique : intégrer des entreprises de pointe dans une nature respectée, pour une qualité de vie au travail qui ne disait pas encore son nom. inovallée a repoussé les contours de son berceau en se déployant à partir de 1987 sur la commune voisine de Montbonnot. On ne compte plus les fleurons qui ont choisi de s'y implanter depuis, dans des domaines clés tels que

l'informatique, le numérique, les nouvelles technologies, l'industrie 4.0 ou encore la santé. Ni les startups qui ont pris leur envol au Tarmac, l'incubateur créé en son cœur il y a huit ans.

Plus que jamais métropolitaine

À 50 ans, la « Silicon Valley » française a gardé sa vigueur intacte. Elle s'étend sur 110 hectares et accueille 350 entreprises, offrant au total près de 12 000 emplois. inovallée renforce encore ses liens avec les territoires économiques voisins, comme le souligne sa base-line, Grenoble Alpes Technopole, confortant sa dimension métropolitaine. Et dévoile de nouvelles ambitions : « Nous modifions son périmètre, commente Claire Chanterelle, directrice de l'association inovallée qui anime l'espace économique. En nous appuyant sur le zonage du Plan local d'urbanisme intercommunal, nous intégrons de nouveaux sites tels que Maupertuis, Naver Labs Europe, Roche Diagnostics et les 7 à 8 000 m² de PLM. » inovallée est également missionnée par le SMMAG (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) pour animer, sur les deux ans qui viennent, un Plan de mobilité Employeur Commun en faveur des déplacements décarbonés. Les dix jours d'Olympiades qu'elle lancera au mois de juin auront la double saveur ludique et engagée : des jeux et des défis inter-entreprises labellisés Green Grenoble, capitale verte européenne oblige. Le 7 octobre, une fête sera donnée à la Maison des arts de Montbonnot, avant un dernier événement prévu en décembre pour clore cette année riche d'un élan neuf.

Richard Gonzalez

EN BREF

De nouveaux locaux pour Orange



Le 31 mars dernier, Mickaël Trabbia, responsable de l'innovation d'Orange, inaugurerait, aux côtés de Méлина Hérenger, vice-présidente de Grenoble-Alpes Métropole chargée de l'attractivité et de l'innovation, 1^{er} adjointe à Meylan, de Philippe Cardin, le maire, et de Claire Chanterelle, directrice d'inovallée, les nouveaux locaux de l'entreprise. Après 40 ans au 28 chemin du Vieux-Chêne, ses équipes - 520 salariés d'Orange Innovation, de la direction technique et du système d'information d'Orange France - ont ainsi investi au sein d'Arteparc leurs locaux flambants neufs, baptisés Orange 3 massifs. Un site qui lui permet de demeurer au cœur des écosystèmes innovants.

L'Comunik s'installe à Meylan

Le cabinet de conseil en communication auprès des entreprises a choisi Meylan - 47 chemin du Vieux-Chêne - dans la zone inovallée, pour s'implanter dans le bassin grenoblois et ainsi se rapprocher de ses clients. Installé à Challes-les-Eaux depuis 10 ans, ce nouveau point de rencontre signe le début de nouvelles opportunités pour Céline Guillermin-Garrido, sa directrice commerciale. Challengeuse dans l'âme, elle est déterminée à accompagner les entreprises voisines vers la meilleure stratégie qui leur permettra d'optimiser leur budget de communication global et digital avec un réel retour sur investissement. Aujourd'hui, L'Comunik compte cinq collaboratrices et rayonne en Rhône-Alpes sur Chambéry, Annecy, Grenoble.

En chiffres

47 %
de l'activité dédiée à la recherche et au développement

9 000
brevets déposés

50 %
d'entreprises internationales

En 2021
18
nouvelles implantations

1159
recrutements

4,4
milliards d'euros de CA

COMMERCES

Food trucks : sur les places et à emporter

Alternative conviviale et bon marché à la restauration traditionnelle, le food truck gagne du terrain à Meylan, où plusieurs emplacements ont été attribués par la Ville. Choisissez votre restaurant mobile !

Dès l'an passé, la Ville a souhaité proposer une offre variée de restauration rapide et de qualité sur son territoire. Elle a misé sur les food trucks, ces camions-restaurants qui réinventent la pause déjeuner tout en animant l'espace public. Un appel à candidatures avait été lancé pour sélectionner les candidats qui exploiteraient ces lieux. Ces derniers devaient s'inscrire dans une démarche de développement durable en privilégiant par exemple une production et une gestion des déchets responsables, le bio ou encore le local et l'équitable. Quatre emplacements vacants, propriétés de la commune, ont été attribués en début d'année. Leur mise à disposition fait l'objet d'une convention d'occupation du domaine public pour une durée de trois ans. Une délibération du conseil municipal a fixé le montant de la redevance, à laquelle les commerçants ajoutent les frais électriques.

Bonne pâte



Les camions ont investi les lieux à partir de la fin de l'hiver. Celui de Carole Bannière, estampillé Aux Fées des Crêpes, a pris ses marques place de la Louisiane, les jeudis et vendredis. Les élèves du collège Lionel-Terray et les actifs un peu pressés dégustent des crêpes salées et sucrées, ainsi que des pâtisseries maison. « J'ai démarré en novembre, dans la vallée du Grésivaudan,

après plusieurs expériences dans la restauration. Je suis heureuse d'être à Meylan, qui me permet de développer mon activité. » D'autant qu'Aux Fées des Crêpes sera aussi présent dans le quartier Maupertuis le lundi, les candidats ayant eu la possibilité d'opter pour plusieurs emplacements. Diplômée de deux CAP (cuisine et pâtisserie), Carole Bannière fait évoluer sa carte au gré des saisons, tout en invitant ses clients à composer eux-mêmes leurs crêpes.

Girly burgers

On lui souhaite le même succès que Pauline Roni, qui a mis en route son food truck il y a déjà sept ans et compte maintenant deux employées, Charlotte et Laura. Rose et bleu, son camion-restaurant Take a break est spécialisé dans les burgers. « On en fait au bœuf, mais aussi au poulet, au porc, au Saint-Marcellin, au bleu du Vercors... Et bien sûr avec des frites ! Tout est fait maison et nous créons chaque mois de nouveaux burgers avec les ingrédients du moment. » Pauline a obtenu l'emplacement qu'elle souhaitait, la place des Buclos, où elle fait cuire ses viandes tous les midis. « Nous avons déjà des fidèles parmi nos clients, des étudiants comme des salariés des entreprises voisines. » Qui se régaleront aussi des desserts (tiramisu, panna cota, cookies) et pourront bientôt faire une pause grâce aux tables que Pauline prévoit d'installer.

Richard Gonzalez

D'autres savoureux food trucks sont déjà à découvrir à Meylan : Enzo Pizza (place des Tuileaux, tous les soirs sauf lundi), La Cantine Toquée (mardi et vendredi midi, quartier Maupertuis), La pizza Meylannaise (avenue de la Plaine-Fleurie), Mpizza (aux Buclos, du mardi au dimanche soir), Prêt Go (aux Buclos, mardi midi, à Maupertuis, jeudi midi), Black Rhino (aux Buclos, jeudi midi, place de la Louisiane, vendredi soir et dimanche soir).

EN BREF

Le pont entre les générations de cadres

Cadres seniors bénévoles est une association de dirigeants, cadres et ingénieurs à la retraite qui mettent bénévolement leurs expériences et disponibilités au service des PME. Aux dirigeants d'entreprise ou d'associations, elle offre l'expérience d'une quarantaine d'anciens dirigeants dans des domaines très variés. Leur connaissance concrète des divers problèmes d'entreprises et leur disponibilité sont des ressources précieuses. Aux porteurs de projets de création ou de reprise, elle propose un accompagnement sur mesure pour réussir. Aux étudiants, elle apporte une aide dans la rédaction de CV et lettres de motivation et organise des simulations d'entretien de recrutement. Aux cadres en reconversion ou recherche d'emploi, ses conseillers assurent un accompagnement personnalisé. Vous appartenez à une de ces catégories et avez besoin d'être soutenu ? Vous êtes un cadre à la retraite avec du temps disponible et ne voulez pas laisser dépérir votre acquis professionnel ? Contactez CSB :

Yves Roulet, 04 76 04 76 54
cadres.seniors.benevoles@gmail.com
www.cadres-seniors.com

Se reconnecter grâce au massage



Stéphanie Astier a fait le choix de ne pas multiplier les techniques, mais d'apprendre à bien masser, puis s'est spécialisée. Aujourd'hui, elle est praticienne en massage bien-être périnatal, de la préconception, en passant par la grossesse jusqu'à la période postpartum. Elle crée du lien et permet aux femmes et futures mères de se (re)trouver, aux parents et futurs parents de se (re)connecter à eux-mêmes, à leurs enfants et à leur couple, dans le respect de leur authenticité, grâce au massage bien-être périnatal. Si vous ressentez l'envie ou le besoin de consolider ces liens, Stéphanie Astier vous accueillera avec votre vécu, vos joies et vos difficultés, tel que vous êtes et vous accompagnera à votre rythme pour retrouver bien-être et confiance. 7A chemin des Prés - 06 70 04 14 96 www:massage-bien-etre-perinatalite.fr

ASSOCIATIONS

GAD : la tête dans les étoiles



Les 30 avril et 1^{er} mai, le GAD (Groupe d'astronomie du Dauphiné) fêtera ses 60 ans d'existence au Clos des Capucins. Séances d'initiation à l'astronomie ouvertes à tous et présentation des activités et du matériel d'observation notamment sont au programme.

Des réunions hebdomadaires - le mercredi soir au Clos des Capucins - de découverte de l'astronomie amateur et de maniement des instruments d'observation, des sorties

le week-end sur des sites appropriés en fonction de la météo et de la Lune (au Saint-Eynard, au col du Coq, dans le Trièves, sur le plateau de l'Arseille à Chamrousse...), des ateliers d'astrophotographie, des conférences avec des intervenants extérieurs, des interventions en milieu scolaire, auprès de MJC, de centres de loisirs, d'entreprises, d'associations de publics porteurs de handicap... : le champ d'action du GAD est large et vise avant tout à « faire partager notre passion », déclare Guy Pouget, son président. Et de poursuivre : « Le plaisir est immédiat, dès la première séance. Le maniement du matériel n'est pas trop compliqué : certaines personnes le maîtrisent tout de suite, pour d'autres cela prend deux ou trois sessions. Tout dépend aussi de l'envie de chacun, les uns souhaitant manipuler eux-mêmes les outils d'observation, les autres préférant qu'on les règle pour eux. » Les 30 avril et 1^{er} mai, le GAD invite toutes les personnes désireuses de découvrir l'astronomie à l'occasion du 60^e anniversaire de sa création, au Clos des Capucins. La présentation des activités,

y compris l'observation solaire avec des outils adaptés, et du matériel d'observation - dont certains télescopes anciens, dignes d'un musée - ou encore des séances d'initiation seront proposées.

« Ce week-end sera placé sous le signe du partage avec les autres associations qui ont, comme nous, leurs quartiers au Clos des Capucins. Les peintres amateurs présenteront des toiles sur le thème du ciel étoilé, les sculpteurs se lanceront dans un projet de cadran solaire, sans oublier les chants et poésies thématiques des chorales. Nous ressentons toujours énormément de plaisir et de joie à partager nos passions », ajoute Guy Pouget.

Toutes ces animations seront gratuites. Si vous êtes séduits par l'astronomie à cette occasion, il sera bien sûr possible de prendre votre adhésion au GAD, afin de vous rapprocher, vous aussi, un peu plus près des étoiles...

Martin Léger

➔ Plus d'informations :
07 68 57 78 11 - gad-meylan@laposte.net
www.astrosurf.com/gad/

AVF MEYLAN GRÉSIVAUDAN

Un quinquenta toujours fringant



Le 7 mai, l'AVF Meylan Grésivaudan (Accueil des Villes Françaises, dont le siège se situe au centre commercial des Buclos) fêtera officiellement son 50^e anniversaire. « Notre association a vocation à accueillir les nouveaux arrivants, mais aussi les personnes qui

subissent des changements de vie (divorce, veuvage...), afin de les aider à (re)constituer un réseau amical et pratique, et leur faire connaître la région », explique sa présidente, Martine Bonnefond. Des sorties sont régulièrement organisées : promenades, musée, cinéma..., ainsi que des activités variées : travail manuel, loisirs créatifs, yoga, cours de conversation en français pour les étrangers... et quatre temps forts annuels : une soirée de bienvenue à l'automne, un goûter de Noël, la galette des rois et la fête du printemps. « Les adhérents payent une cotisation annuelle - 42 € pour une personne, 50 € pour un couple - et profitent ensuite des activités gratuitement ou à prix coûtant si on fait appel à un guide extérieur. En échange, après trois ans d'adhésion, nous leur demandons de donner de leur temps pour l'association en proposant des animations », précise Martine Bonnefond.

➔ Plus d'infos au 06 89 11 08 17 - avfmeylan@gmail.com.

VIVRE AUX AIGUINARDS

Le retour du bal



Après deux annulations pour cause de crise sanitaire en 2020 et 2021, le bal organisé par Vivre aux Aiguinards aura bien lieu en 2022 ! Il se déroulera samedi 21 mai de 19 h à minuit, sur le plateau

sportif des Aiguinards.

C'est un nouveau DJ, meylanais, celui qui a animé Tohu Bohu au mois de mars, qui sera aux platines. « Il y aura tous les styles de musique, du plus ancien au plus moderne. L'idée est avant tout de rassembler les gens du quartier et plus globalement les Meylanais pour danser et passer un moment festif et convivial », assure Frédéric Sarraut, le président de Vivre aux Aiguinards. Cette édition 2022 sera un peu « allégée » par rapport aux précédentes, dans la mesure où il n'y aura pas de vente de merguez, frites ou sandwiches, comme cela se faisait précédemment. « Il faudra prévoir son pique-nique, mais nous installerons des tables et des chaises. Nous vendrons néanmoins des boissons non-alcoolisées, et l'association Horizons proposera gâteaux et café, dont les recettes financeront les séjours jeunes qu'elle organise », détaille Frédéric Sarraut. Alors, prêts à entrer dans la danse ?

A noter le bal sera annulé en cas de météo défavorable.

PORTRAIT

Alexandre Sage

Un dentiste au grand cœur

Associé dans un cabinet dentaire libéral « classique » à Meylan, Alexandre Sage a aussi fondé, fin 2015 à Grenoble, Solident, un cabinet solidaire où lui-même et d'autres chirurgiens-dentistes prodiguent bénévolement des soins gratuits aux personnes sans couverture médicale.

« Soigner des gens gratuitement, c'est génial ! Le rapport à l'argent ne vient pas brouiller la relation de soins. Et dans les yeux des patients qui nous disent merci, on voit vraiment de la gratitude », explique Alexandre Sage. Depuis la création de Solident fin 2015, plus de 2 000 personnes en situation de précarité (notamment des migrants ne parlant pas français) ont été soignées par ce dentiste âgé de 44 ans... et par une trentaine d'autres praticiens bénévoles, dont une petite dizaine officie régulièrement lors des trois créneaux proposés par ce cabinet solidaire. Au-delà des soins dentaires, Alexandre et ses confrères tentent d'apporter un accompagnement social à ces patients, envoyés par quelque 60 associations médico-sociales « prescriptrices » de l'agglomération grenobloise. « Après, nous essayons de réintroduire ces personnes – qui entre-temps peuvent obtenir une couverture médicale – dans des cabinets classiques. Mais c'est parfois compliqué, encore plus depuis deux ans. C'est pourquoi nous travaillons à la création d'un Centre de Santé dans les locaux du CHU de Grenoble, afin d'avoir une vraie continuité des soins. »



Celui-ci, dont l'ouverture est espérée au printemps 2023, absorbera Solident. « Nous poursuivrons les soins bénévoles, mais il y aura aussi des dentistes salariés. Et le matériel utilisé sera identique à celui d'un cabinet libéral classique. Je soigne de la même façon un Meylanais à l'aise financièrement qu'un patient en situation de précarité. Il est hors de question qu'une personne soit discriminée à cause de sa couverture médicale », affirme Alexandre Sage. Et c'est aussi dans cette optique que le fondateur de Solident fait appel à des dentistes expérimentés pour ce cabinet solidaire : « Il est important d'avoir une bonne maîtrise des compétences techniques pour pouvoir se concentrer également sur l'aspect social. »

Martin Léger

➔ Afin de financer le futur Centre de Santé (850 000 € d'investissements), Alexandre Sage démarché les collectivités publiques, des partenaires privés et les particuliers, via le site Helloasso (tapez Helloasso Solident dans votre moteur de recherche). 43 000 € – sur 100 000 € espérés – ont été collectés jusqu'ici.

NOTRE HISTOIRE

Une maison aux vocations multiples



Connue aujourd'hui comme bibliothèque et Maison de quartier du Haut-Meylan, la belle bâtisse située au numéro 52 de l'avenue de Chartreuse fut à l'origine la maison d'habitation d'une famille. On ignore la date de sa construction,

mais elle figure sur le cadastre napoléonien de 1809.

La commune acquiert cette propriété, dite de « La croix rouge » à M. Simon Charvin en septembre 1832. Érigée au lieu-dit alors « Champ-là », elle est composée d'un rez-de-chaussée comprenant 4 pièces, d'un étage divisé lui-même en 4 pièces et d'un galetas. Au nord, du côté du jardin lui sont adossés une écurie et un hangar. A l'est un four complète les dépendances. La commune va très vite commencer les travaux pour y installer une école

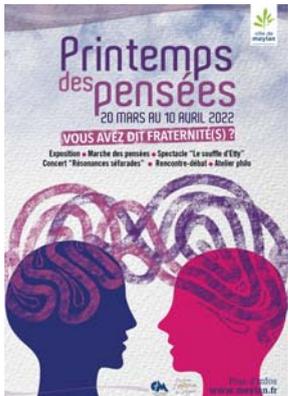
élémentaire, la mairie, ainsi que plusieurs logements.

Le bâtiment est entièrement réaménagé. Un plan dressé en juin 1883 livre le détail de la distribution des pièces qui changera peu par la suite.

Le bâtiment devenant trop exigü, la commune décide en 1941 de construire une nouvelle mairie, ainsi qu'une école de garçons indépendante. Elle confie le projet au cabinet d'architecte grenoblois Pouradier-Duteil. Mais il sera abandonné. Finalement, l'école déménage en 1957 et la mairie occupe la majeure partie des locaux jusqu'à son installation en 1974 dans le bâtiment où sont encore installés une partie des services municipaux, au sein du « nouveau Meylan », le quartier Buclos / Grand-Pré. Aujourd'hui largement ouverte aux habitants de par sa vocation culturelle et de vie de quartier, cette ancienne maison, sise dans le Haut-Meylan, site du village d'autrefois, nous rappelle l'origine et la riche histoire de Meylan.

Sandrine Delobelle

LE PRINTEMPS DES PENSÉES



Suite à la première édition du festival culturel et philosophique du Printemps des pensées, qui s'est déroulé du 20 mars au 22 avril, Céline Becker, adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité, livre ses impressions.

Pouvez-vous nous rappeler l'objectif de ce festival ?

L'ambition de l'équipe municipale était d'institutionnaliser un grand événement annuel à Meylan, fédérant associations et structures autour de valeurs fondatrices de notre société. Avec le thème « Vous avez dit fraternité(s) ? » de cette première édition, nous avons choisi de mettre à

Le public a répondu présent !

l'honneur le vivre ensemble pour interroger cette valeur républicaine inscrite au fronton de nos écoles et mairies, et de la faire vivre. Le programme a été élaboré en partenariat avec le Centre théologique de Meylan et la paroisse Saint-Mathieu du Saint-Eynard.

Quel a été pour vous le moment le plus emblématique de cette première édition ?

La Marche des pensées a rencontré un vrai succès. Je garde l'image de la dernière étape à la résidence Pré-Blanc. Un moment fort de communion avec les anciens autour de poèmes partagés. Une mise en pratique de la fraternité entre générations : un vrai bonheur ! Cette mise en marche des esprits à travers les parcs et jardins de la ville a permis aux élèves du Conservatoire à rayonnement communal (CRC), sous la houlette de leur nouvelle professeure de théâtre, d'offrir une interprétation revisitée de *La cigale et la fourmi*, particulièrement bien sentie. Le témoignage donné par un bénévole du CCAS sur le couple de Justes meylanais,

André et Angèle Burlon-Arthaud, qui a, pendant la guerre, caché des enfants juifs, a également contribué à faire résonner cette culture commune autour de la fraternité.

Quelle a été la réception des Meylanaises et Meylanais ?

Le festival a bénéficié d'une belle affluence et les participants ont partagé avec nous leur enthousiasme pour ce nouvel événement. On peut parler de beau succès pour une première édition. L'exposition photo présentée au Clos des Capucins, *Faith*, a d'ailleurs été prolongée ! La rencontre-débat organisée avec le Centre théologique de Meylan, le concert de l'ensemble Péninsule à la Maison de la musique ou encore le spectacle, *Le souffle d'Etty* par la Cie du puits, organisé avec Notre-Dame de Plaine Fleurie ont tous trouvé leur public. De quoi encourager l'intensification de notre partenariat avec les associations pour les prochaines éditions !

Propos recueillis par Patricia Gastineau

SPORT

Le sport, tout en douceur



Et si vous profitez du printemps pour vous (re)mettre au sport ? Le service des sports de la Ville, en partenariat avec le CCAS, propose des séances de remise à l'activité physique pour tous publics, à partir de 18 ans. Vous n'êtes pas (du tout) sportif ? Pas d'inquiétude : il ne s'agit pas ici de devenir une ou un athlète de haut niveau ou de préparer un marathon, mais simplement de renouer en douceur avec une activité physique. Cette offre,

totale gratuite, s'adresse en particulier à un public éloigné de la pratique sportive, que cela soit pour raisons financières, par peur de ne pas savoir faire ou encore pour des raisons de santé. D'où le choix de confier au CCAS, expert dans l'accompagnement, la gestion des inscriptions. Un moment privilégié pour échanger avec les personnes souhaitant participer.

Concrètement, quatre séances de natation sont proposées les lundis 2, 9, 16 et 23 mai de 10 h 30 à 11 h 15, et quatre séances de vélo les mercredis 25 mai, 1^{er}, 8 et 15 juin de 9 h 30 à 11 h.

« Les séances de natation s'apparenteront à de l'aquagym en douceur, en commençant par marcher dans l'eau - les séances se dérouleront exclusivement dans le petit bassin. Nous adapterons les activités au groupe, voire pourquoi pas apprendre à nager », explique l'ETAPS (Educateur territorial des activités physiques et sportives),

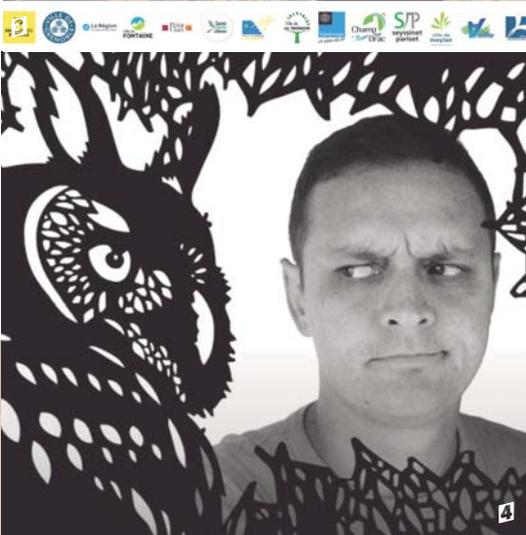
qui assurera l'encadrement de ces séances en binôme avec une personne du CCAS. « Pour le vélo, il s'agira d'apprendre à bien régler sa selle, à utiliser correctement les freins.

Nous aménagerons sans doute un parcours de maniabilité dans la cour - les séances auront lieu à l'ancienne école des Buclos -, puis nous iront rouler sur une piste cyclable. »

Des séances de marche devraient également être organisées. « Ce sera une remise en route du corps en douceur, sur un parcours adapté, avec également quelques exercices de renforcement musculaire et d'assouplissement. »

Martin Léger

➔ Inscription à l'accueil du CCAS ou au 04 76 41 69 32. 7 jour avant la séance. Possibilité de participer à l'une ou l'autre ou à l'ensemble de ces activités.



- 1 Concert gratuit Dowdelin + Blys
18 juin
- 2 Exposition
« Egalité F/H : c'est pour bientôt ? ».
Illustrations d'Anne Derenne.
Du 1^{er} au 31 mai
- 3 Street Art Fest Grenoble Alpes
Du 27 mai au 26 juin
- 4 Exposition « A pleine page ».
Illustrations d'Antoine Guilloppé.
25 avril au 21 mai
- 5 Citoyens par nature : « Les orchidées
et la flore des prairies sèches ».
21 mai

L'ACTUALITÉ CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE

Biennale art floral et végétal



La Ville vous invite à un nouveau rendez-vous mêlant à la fois la culture et la nature. Ces deux notions que l'on oppose parfois, artistes, jardiniers et naturalistes se sont plu à les mettre l'une au service de l'autre. Une audace qui a fait pousser un programme qualitatif et diversifié. Pour accueillir cette première édition de la Biennale d'art floral et végétal, c'est le Clos des Capucins qui a été choisi. Une évidence, puisque dans ce lieu patrimonial, on cultive la culture mais aussi plantes et fleurs.

Pour le plus grand plaisir du public qui pourra découvrir deux expositions. L'une, réalisée par l'artiste Aude Goemans/Le tableau de brok'art, révèle toute la beauté et la fragilité de la nature à travers des compositions faites ici de pétales délicats, là de racines aux formes torturées ou encore de feuilles toutes dentelées. Des œuvres empreintes de poésie. A quelques pas, c'est l'ikebana, art floral ancestral japonais que présentera l'association Sogetsu 38. Cette voie des fleurs ou art de faire vivre les fleurs crée une harmonie de

constructions linéaires, de rythmes et de couleurs. Après la contemplation et l'émerveillement, place à la découverte et à la possibilité de pratiquer : un marché végétal proposera produits locaux et de saison. Divers ateliers - exploration du parc et de ses arbres, observations dans les jardins familiaux, familiarisation avec le cyanotype, balade-contée permettront au public de goûter et de cultiver la nature qui l'entoure. Sans oublier la pause musicale, douce et champêtre, interprétée par l'Ensemble musical Gaston Baudry dans la prairie fleurie.

- ➔ Expositions par Ikebana Sogetsu 38 et Le tableau de brok'art, du 14 au 16 mai, de 10 h à 18 h 30 au Clos des Capucins
- Marché végétal, samedi 14 mai, 10 h à 17 h, cour carrée du Clos des Capucins
- Ateliers, dimanche 15 mai, entre 10 h et 17 h ; avec le CINE à 11 h et 14 h ; avec Aude Goemans de 14 h 30 à 16 h 30 ; avec la conteuse Laurence Druon de 15 h à 17 h)
- Ikebana : démonstration, samedi 14 et dimanche 15 mai, 10 h à 11 h ; visite guidée, dimanche 15 mai, 13 h 30 à 14 h 30
- Pause musicale, dimanche 15 mai de 16 h à 17 h. Retrouvez le programme sur meylan.fr

agenda

CULTURE

Du 25 avril au 21 mai

Exposition « À pleine page » :

plein feu sur les belles et lumineuses illustrations ajourées d'Antoine Guilloppé. Tour à tour soleil et lune, neige et mer révèlent la plénitude d'une nature exubérante. Une exposition pour admirer pleinement cette nature faite d'ombres et de lumières. Réalisée par l'Imagier Vagabond. Bibliothèques Simone Lagrange / Mi-Plaine et François Gillet / Béalières.



27 avril et 4 mai

Le Rat'conteur met à l'honneur... Antoine Guilloppé :

plongez dans l'univers graphique de cet illustrateur pour la jeunesse et découvrez ses albums racontés par vos bibliothécaires. De 3 à 99 ans. Le 27/04, 16 h 30, bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine, le 4/05, 16 h 30, bibliothèque François Gillet / Béalières.

Vendredi 29 avril

■ **« Le cercle des animés » :** lors de leur résidence de création, Jean-Philippe Seunevel et Stéphane Damiano dévoileront leur ciné-animation-concert alliant piano et voix. Accompagnement de courts-métrages d'animation, choisis selon leurs légèreté, beauté et humour. Entrée libre dans la limite des places disponibles. 15 h 30, Maison de la musique.

■ **Venez jouer avec les images d'Antoine Guilloppé**

à l'aide de jeux imaginés pour l'exposition. Dès 4 ans. 17 h, bibliothèque Pablo Neruda / Grand-Pré.

Lundi 2 mai

Club de lecture : en mai, lisez ce qui vous plaît et partagez-le ! Public adulte. 18 h, bibliothèque du Haut-Meylan.

Mercredi 4 mai

Atelier créatif : du papier, des animaux, des couleurs, de l'imagination et du plaisir ! Dans le cadre de l'exposition « A pleine page » sur le travail d'Antoine Guilloppé. À partir de 5 ans. 10 h 30, bibliothèque du Haut-Meylan.

Vendredi 6 mai

Les petits concerts du CRC : « Bal folk ». Musiques et chants populaires français, initiation aux danses traditionnelles. Entrée libre. 19 h, Maison de la musique.

Mardi 10 mai

Concert : l'Orchestre régional du Dauphiné, sous la direction de Gilles Bauer, et l'Ensemble vocal de Meylan et sa cheffe de cœur Melissa Dessaigne, proposent de (re)découvrir l'irrésistible opérette de Jacques Offenbach, *La Belle Hélène*, avec Agnès Haond dans le rôle d'Hélène et Hervé Préchac dans celui de Paris, récitant : Jean-Christian Lefort. 20 h, Hexagone Scène Nationale Arts Sciences. Réservation : www.ord-meylan.fr et www.evmeylan.fr.

Mercredi 11 mai

« Raconte-moi ton arbre » : atelier de collecte d'histoires par Laurence Druon. Restitution sous forme de spectacle le 15 mai, au Clos des Capucins, dans le cadre

de la Biennale art floral et végétal (lire p22). Seul, entre amis, en famille, partagez une expérience créative intergénérationnelle ! Dès 6 ans. Sur inscription. Gratuit. 16 h à 17 h30, bibliothèque François Gillet / Béalières.

Vendredi 13 mai

Les Meylomanies du vendredi : « Musique, lecture et romantisme ». Une (re)découverte de la musique française romantique et post-romantique. Trio clarinette, violoncelle et piano de Louise Farrenc, compositrice trop méconnue, sonate pour violoncelle et piano de César Franck, accompagnée de lectures de textes de Proust par les musiciens - la sonate de Vinteuil, dans « A la recherche du temps perdu » serait inspirée par l'œuvre de Franck. Piano : C. Evezart et 2 enseignants du CRC de Meylan, clarinette : J. Laurent-Bachelet, violoncelle : D. Jeannet. Tarifs : 5,10 € et 3,10 €. Vente en mairie ou sur place le jour J. 20 h, Maison de la musique.

13 et 23 mai

Jeux vidéo en réalité virtuelle : découverte de jeux avec casque de réalité virtuelle à la bibliothèque. Participation de la médiathèque départementale. A partir de 6 ans.

13/05, 17 h, bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine, 23/05, 17 h, bibliothèque du Haut-Meylan.

Jeudi 19 mai

Soirée jeux de société : en famille, entre amis, une soirée pour jouer ensemble ! En partenariat avec la ludothèque d'Horizons, l'Union de quartier du Haut-Meylan et l'association des parents d'élèves. 17 h, bibliothèque du Haut-Meylan.

Vendredi 20 mai

■ **Projection de documentaires contemporains,** issus de la sélection 2022 du festival du Cinéma du réel. Public : ados et adultes. 18 h 30, bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine.

■ **Club ado : réalité virtuelle.**

Teste le casque de réalité virtuelle, pour une expérience de jeu vidéo en immersion. 12 à 18 ans sur inscription. 17 h, bibliothèque Pablo Neruda / Grand-Pré.

31 mai au 25 juin

Exposition « Les 4 saisons » par l'atelier pastel du CCAS. Découvrez les tableaux réalisés au fil des saisons. Encadrés par trois bénévoles les artistes se retrouvent chaque semaine pour partager leur passion. Bibliothèque Pablo Neruda / Grand-Pré.

COUP DE CŒUR

Street art fest Grenoble Alpes : Meylan est dans la place !

Le Street Art Fest Grenoble Alpes, le plus grand festival street art d'Europe organisé par l'association Spacejunk Grenoble, revient pour une 8^e édition. Ce rendez-vous permet aux métropolitains de découvrir toutes les facettes de cet art. Quelque 250 œuvres ont été réalisées dans l'espace public métropolitain depuis 2015. Au programme, un mois de créations, expositions, visites, conférences, ateliers, projections, concerts, dans plusieurs villes de la métropole, dont Meylan qui rejoint les collectivités participantes. Le festival fera appel à de nombreux artistes locaux, mais aussi nationaux et internationaux. A Meylan, 3 grandes fresques et 3 petites formes éphémères seront créées. Le tout formera un parcours urbain accessible en modes doux de déplacement. Les réalisations des œuvres durant 10 jours, en présence des artistes, permettront au public d'assister en live à ces créations.

→ Du 27 mai au 26 juin. Plus d'infos sur meylan.fr et streetartfest.org



agenda

Vendredi 3 juin

Club de lecture : il est temps de remplir sa valise (ou liseuse) pour les vacances ! 18 h, bibliothèque François Gillet / Béalières.

Mercredi 15 juin

Tablettes : Choose to play. Sauras-tu prendre la bonne décision ? A partir de 7 ans. 16 h, bibliothèque François Gillet / Béalières.

Samedi 18 juin

La Maison de la musique en fête : matinée portes ouvertes à la rencontre des professeurs du CRC, des instruments et des cursus en musique et théâtre. Après-midi festif avec des temps musicaux proposés par les ensembles d'élèves. A partir de 9 h, Maison de la musique.

Mardi 21 juin

Fête de la musique : cette année, elle se diffuse dans tous les quartiers. Si vous êtes un groupe meylanais et que vous souhaitez vous produire, contactez le 04 76 41 69 64 ema-mairie@meylan.fr

LOISIRS

Samedi 7 mai

Citoyens par nature : « Les moineaux, sentinelles du ciel ! ». Des nichoirs ont été installés pour permettre le suivi d'une colonie de moineaux. Découvrez s'ils les ont bien adoptés et observez leur comportement reproducteur. En participant à ce suivi, vous connaîtrez l'intérêt de cette espèce jugée commune et deviendrez une sentinelle de la biodiversité ! Amenez vos jumelles. Adultes et familles. Gratuit. 9 h, rdv place des Tuileaux. Inscription obligatoire à cine@meylan.fr ou au 04 76 90 31 06.

**Samedi 21 mai**

Citoyens par nature : « Les orchidées et la flore des prairies sèches ». Partez inventorier les orchidées et la flore de la forêt de Rochasson. Sur le coteau sud ensoleillé, celle-ci offre de belles découvertes botaniques à observer. Adultes et familles. Gratuit. 10 h, rdv au Cine. Inscription obligatoire à cine@meylan.fr ou au 04 76 90 31 06.

Dimanche 22 mai

Brocante, organisée par l'APE du Haut-Meylan. Exposants non-professionnels uniquement : 8 € les 2 mètres en prévente, 10 € sur place, installation à partir de 6 h 30. Buvette et snack sur place. Ouverture au public de 8 h 30 à 16 h, cour de l'école élémentaire du Haut-Meylan. Contact : brocante38240@gmail.com.

18 au 22 juillet

Vacances nature : 7-11 ans, « 4, 6, 8 ou 1 000 pattes ? », 12-15 ans, « En quête de sciences à Rochasson ». Cinq jours pour découvrir la nature, les animaux, les plantes avec deux approches complémentaires. Les plus jeunes observeront le peuple de l'herbe et ses secrets sous forme ludique, créative et naturaliste.

Mais aussi le monde des abeilles en devenant les apiculteurs du Cine. Les plus grands découvriront les plantes et les animaux en se mettant dans la peau de jeunes naturalistes. Ils en sauront plus sur les petites et grosses bêtes, les arbres, l'ornithologie, feront des expériences amusantes, réaliseront un affût à animaux sauvages... Nuit à la belle étoile le 20 juillet pour les deux groupes (repli en intérieur ou sous tentes en cas de mauvais temps). Diners et petits-déjeuners fournis. Tarif selon QF CAF. Inscriptions à la semaine, du 2 mai au 3 juin, sur l'espace famille / www.meylan.fr.

CITOYENNETÉ

Mercredi 18 mai

Réunion publique de présentation du projet Mi-Plaine. 19 h, cours de l'école Mi-Plaine

SPORT

Dimanche 1^{er} mai

Tournoi de green-volley de l'ESMT : un événement majeur, puisque c'est le plus grand tournoi de volley de l'Isère.

60 terrains seront montés pour accueillir la centaine d'équipes. Au programme : un tournoi 3X3 homme, femme, jeune et mixte, et de nombreuses animations (démonstration de volley-assis, tombola, buvette, barbecue...). Dès 10 h, plaine des Buclos, repli dans les gymnases en cas de mauvais temps.

21 et 22 mai

Tournoi national de tennis de table : avec un tableau féminin et toutes séries, cette compétition, écoresponsable du TTTMG, attire des joueurs chez les 200 meilleurs Français. 1 400 parties seront jouées avec 350 joueurs en moyenne pour 3 000 € de dotation. Animations découverte du tennis de table. Restauration sur place. 8 h à 22 h, gymnase du Charlaix.

Samedi 11 juin**Meylan fête le vélo !**

En écho au Critérium du Dauphiné, la Ville, le CCAS et la MCPA vous proposent des ateliers pour une remise en selle en douceur et en sécurité : parcours d'adresse adultes / enfants, conseils et réglages, entretien et diagnostic. 10 h, city stade de Mi-Plaine.

ZOOM

Concert gratuit et en plein air !

Le nom Dowdelin sonne comme une berceuse, un doux balancement de la tête. Pourtant le "w" change tout pour les oreilles, bien décidées à explorer le monde. Le vibrant quartet lyonnais, né en 2016 et mené par la chanteuse martiniquaise Olyvia, vient de sortir son 2^e album *Lanmou Lanmou*. Un mélange de langues créole, anglaise, française porté par des percussions caribéennes, des audaces jazz électro-soul, des accents hip-hop et reggae. Blys, c'est la voix new soul grenobloise qui monte. Un métissage contemporain de la voix renversante de Lulu, chanteuse nourrie par les grandes divas de la soul et du jazz et des instrumentales hip-hop de ses trois BLYS boys. Avec ses textes anglophones et ce mélange propre au R&B de chant et boom bap, le groupe nous invite au voyage vers les US, de NY à LA. Voyage qui se révèle groove et chill, durant lequel la chanteuse livre ses doutes, envies et colères, comme si vous étiez ses confidents. Restauration sur place.

→ Samedi 18 juin, 20 h, Maison de la musique.